



**Revue Internationale de Langue,
Littérature, Culture et Civilisation**

Actes du colloque international

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487**

**Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture
et Civilisation**

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE
DE KARA**

VOLUME 4, N°2

**Thème général : *Langues maternelles : terrains,
méthodes et enjeux***

**Revue annuelle multilingue
Multilingual Annual Journal**

www.larellicca.com

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

Directeur de publication : Professeur Ataféï PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

Comité scientifique et de lecture du colloque

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféï PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
 Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Yentougbe MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
 Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
 Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
 Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
 Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
 Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
 Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
 Monsieur Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation

Président

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Secrétariat de la revue

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

Infographie & Montage

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

Contacts : (+228) 90284891/91643242/92411793

Email : larellicca2017@gmail.com

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

Ligne éditoriale

NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne se'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Recommandations complémentaires

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroté en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE	1
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùràṃà	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
LINGUISTIQUE APPLIQUEE	59
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs	
culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux	
années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste	
musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et	
écrite : l'exemple du conteur Oussené Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au	
Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heuristique à la conservation des langues	
ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en	
kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale	
absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

LITTÉRATURE	227
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùràrà

BEOGO Madou

Université Joseph KI-ZERBO

madoubé@ujkz.bf

Reçu le : 31/05/2024

Accepté le : 22/06/2024

Publié le : 26/08/2024

Résumé :

Cet article a pour objectif de faire une analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùràrà, une langue gur de la famille Niger-Congo parlée au Burkina Faso dans la région des Cascades. À partir des données collectées sur le terrain que nous avons analysées en nous inspirant du modèle théorique de A. Keita (2012), les résultats ont montré que les pronoms personnels de cette langue sont de structures variées et assument les mêmes fonctions syntaxiques que le nom. Ces fonctions sont essentiellement celles de sujet, d'objet et de circonstant.

Mots clés : pronom-morphologie-fonction-syntaxique-ton-syllabe.

Abstract:

The aim of this article is to make a morphosyntactic analysis of the personal pronouns of Cùràrà, a Gur language and the Niger-Congo family spoken in Burkina Faso in the Cascades region. Based on data collected in the field which we analysed drawing on A. Keita's (2012) theoretical model, the results showed that the personal pronouns of this language have a variety of structures and assume the same syntactic functions as the noun. These functions are essentially that of subject, object and circumstantial.

Key words: pronoun-morphology-function- syntactic -tone-syllable.

Introduction

Les mots ou unités linguistiques de la langue sont répartis d'une manière générale en deux types : les mots lexicaux ou lexèmes et les mots grammaticaux ou morphèmes selon la conception de la linguistique fonctionnelle. Ces deux types de mots se distinguent par deux critères essentiels que sont leur nombre dans la langue et leur fonctionnement. Primo, il est connu que les mots lexicaux véhiculent une information d'ordre lexical tandis que ceux grammaticaux renseignent sur la

grammaire. Secundo, libres sont laissés les locuteurs d'une langue quelconque de créer autant que possible, d'autres mots lexicaux en ce sens que ces derniers constituent un inventaire ouvert ; par contre les unités grammaticales sont en nombre limité dans une langue et forment par conséquent un inventaire fermé.

Le présent article se penche sur la deuxième catégorie de mots en cùràrà, en s'intéressant spécifiquement aux pronoms personnels. Le cùràrà est une langue gur de la famille Niger-Congo selon B. Heine et D. Nurse (2004). Parlée par les turka au Burkina Faso dans la région des Cascades, cette langue connaît deux variantes selon A. Hook et P. Vallette (1977). Ce sont la variante orientale qui regroupe les parlers des communes de Bérégadougou puis de Moussodougou et la variante occidentale comprenant les parlers de Douna et de Wolonkoto.

À l'opposé des autres langues burkinabè comme le mooré, le dioula et le fulfuldé, le cùràrà, de par son statut de langue minoritaire, n'a toujours pas bénéficié de travaux de description conséquents pouvant lui permettre de figurer sur la liste des langues d'éducation, d'alphabétisation ou encore de l'administration. À notre connaissance, l'essentiel des travaux porte sur la sociolinguistique, l'onomastique, la phonologie et la dialectologie. Ce sont respectivement L. Savadogo (2009) sur la dynamique des langues en pays turka, J. C. Levaud (1991) sur les noms propres puis A. Hook et P. Vallette (1977) sur la dialectologie. Du côté de la description, deux études à savoir C. Sugett (2000) et M. Beogo (2021) ont été réalisées sur cette langue. Ces derniers se sont intéressés uniquement à la phonologie. Par ailleurs, la SIL a conçu un lexique français- cùràrà/ cùràrà-français et proposé un guide orthographique du cùràrà en 2003. Toutefois, nous constatons que le terrain de la morphologie et plus particulièrement celui des pronoms personnels apparaît jusqu'à ce jour un terrain non exploré. Il n'y a pas encore de travail scientifique permettant d'avoir une bonne connaissance sur le fonctionnement des pronoms personnels du cùràrà à l'état actuel des recherches sur cette langue. Dans le guide orthographique, la SIL a fait mention des pronoms mais cette partie se résume à une taxinomie de ces unités. Face au manque d'information sur le comportement de ces unités grammaticales, nous nous posons donc la question de savoir quel est le

système morphosyntaxique des pronoms personnels attestés en cùràrà ? Ce questionnement vise d'une manière générale à rendre compte du comportement morphosyntaxique des pronoms personnels de la langue en question. Spécifiquement, il s'agit primo, d'identifier les différents pronoms personnels du cùràrà. Secundo, nous voulons identifier les structures syllabiques et les schèmes tonals de ces pronoms. Tertio, nous envisageons déterminer les positions et les fonctions syntaxiques de ces derniers. Mais en attendant, nous émettons l'hypothèse que les pronoms personnels de cùràrà sont de formes variées et assument les mêmes fonctions que les noms. Pour rendre compte des résultats, la réflexion s'est articulée autour de trois grands points : (i) méthodologie, (ii) résultats, (iii) discussion. Au niveau de la méthodologie, sont exposés la méthode de collecte des données, le cadre théorique et conceptuel. La partie résultats s'organise en cinq sous-points que sont : préalables sur les anaphoriques, description segmentale des pronoms, description suprasegmentale, variantes des pronoms et description syntaxique.

1. Méthodologie

Cette partie de l'étude contient les points sur la collecte et l'analyse des données puis celui sur les cadres théorique et conceptuel.

1.1. Collecte et analyse des données

Les données qui ont été analysées dans cet article sont essentiellement des données de terrain. Elles ont été obtenues à la suite d'une enquête de terrain qui a été effectuée du neuf (09) au seize (16) août de l'année deux mille vingt-trois (2023). Avant le déplacement sur le terrain, un questionnaire d'environ deux cent (200) phrases a été préalablement conçu en s'inspirant de L. Bouqiaux et J. Thomas (1987a). Ne parlant pas le cùràrà, il a fallu une collaboration avec plusieurs locuteurs natifs de la langue pour obtenir des données fiables. Les critères qui ont prévalu au choix des informateurs sont l'âge et le niveau de maîtrise de la langue. Ces deux paramètres sont à notre sens très déterminants dans le choix d'informateurs susceptibles de nous fournir des données qui reflètent la réalité. Le questionnaire a été administré en français pour que les locuteurs apportent les réponses en cùràrà. Les données obtenues à l'issue de la collecte ont été transcrites phonétiquement à l'aide des symboles de l'API (Alphabet Phonétique International) avant d'être analysées.

Concrètement, chaque son a été représenté par un symbole. La nasalisation est matérialisée par le tilde (̃) sur les voyelles. Les tons sont représentés par les accents. L'accent aigu représente le ton haut, l'accent grave représente le ton bas et le tiret suscrit est utilisé pour le ton moyen. La longueur vocalique est quant à elle, marquée par le redoublement de la voyelle en question.

L'analyse des données a été rendue possible grâce à la méthode de la commutation. En effet, dans une phrase quelconque, les pronoms personnels, qu'ils assument la fonction de sujet ou d'objet, ont été substitués les uns par les autres afin d'identifier les formes de chacun.

1.2. Cadres théorique et conceptuel

Le pronom personnel est une unité grammaticale comme cela a été indiqué plus haut. Il sert à remplacer le nom ou encore le constituant syntaxique nominal dans une phrase afin d'éviter la répétition. J. Dubois et al. (2002, p. 357) s'inscrivent dans une large vision en considérant la communication de façon générale pour dire que « la classe grammaticale des pronoms personnels regroupe l'ensemble des mots dont la spécificité est de référer aux participants impliqués dans la communication ». La typologie des pronoms personnels est établie sur la base de deux critères généralement. Il existe donc plusieurs types de pronoms personnels selon que l'on considère leur rôle syntaxique dans la phrase ou la situation d'énonciation. Si le critère de la fonction syntaxique permet de répartir les pronoms personnels en pronoms sujets, objets et circonstants, celui de la situation d'énonciation les classe en pronoms de la première personne ou élocutifs, de la deuxième personne ou allocutifs et de la troisième personne ou délocutifs. C'est pourquoi D. Creissels (2006a, p. 81) dit ceci :

Le propre des pronoms personnels est de se référer à une entité en fonction de son rôle dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire en la caractérisant principalement sinon exclusivement selon la distinction entre l'individu qui parle (1^{ère} personne), celui à qui il s'adresse (2^{ème} personne) et ce dont il lui parle (3^{ème} personne).

I. Choi-jonin et C. Delhay (1998) quant à eux, distinguent jusqu'à cinq (05) types de pronoms personnels sur la base de la situation

d'énonciation. Ils estiment que les pronoms personnels qui sont habituellement qualifiés de 1^{ère} et de 2^{ème} personne du pluriel ne le sont pas dans la réalité. Ces formes ne constituent pas forcément les multiplications de leurs correspondants singuliers comme cela laisse sous-entendre. Ces auteurs expliquent que si la 1^{ère} personne du singulier désigne effectivement le sujet qui parle, celle du pluriel ne se réfère pas forcément au multiple du singulier comme le sous-entend l'appellation, mais plutôt à un groupe dont fait partie ce dernier. Pour le cas de la 2^{ème} personne du pluriel, ils vont plus loin en rappelant qu'elle peut désigner non pas le pluriel de la personne à qui on s'adresse mais tout simplement une personne tierce à qui l'énonciateur n'est pas familier. C'est pourquoi ils préfèrent pour ces pronoms, les termes respectivement de 4^{ème} et de 5^{ème} personne. La répartition des pronoms personnels en trois personnes est celle qui est retenue dans cet écrit pour la simple raison qu'elle semble être la plus connue et la moins objet de débats.

Du point de vue théorique, cet article s'inscrit dans le cadre général de la linguistique fonctionnelle et s'inspire particulièrement du modèle d'analyse de A. Keita (2012). Le modèle d'analyse des pronoms personnels de cet auteur permet de décrire ces unités grammaticales en deux grands paliers que sont le palier morphosyntaxique et celui sémantico référentiel. Le premier palier comme l'indique son nom, permet d'analyser le fonctionnement des pronoms personnels sur le plan morphologique et syntaxique. Quant au deuxième palier, il permet au chercheur de questionner le comportement sémiotique, sémantique et pragmatique de ces pronoms. Compte tenu de l'objectif visé dans cet écrit, seul le premier palier, c'est-à-dire la partie morphosyntaxique, été considéré.

Le modèle d'analyse propose dans cette partie spécifiquement, de décrire, dans un premier temps les pronoms personnels au niveau segmental et suprasegmental. Le niveau segmental permet de découvrir non seulement les structures syllabiques, les différentes formes mais aussi les variantes des pronoms personnels au cas échéant. La partie suprasegmentale

analyse les faits suprasegmentaux (tons, accent, intonation, etc.) de ces pronoms. Le volet syntaxique vise à identifier les positions ainsi que les fonctions syntaxiques que ces pronoms occupent. Pour le cas du cùràrà et eu égard à sa typologie (langue à ton), les éléments analysés au niveau suprasegmental sont ici les tons.

Dans un second temps, il s'agit de la description syntaxique qui consiste concrètement à étudier la distribution et les fonctions syntaxiques des différents pronoms personnels.

2. Résultats

La caractéristique du cùràrà, en particulier le fonctionnement du nom a une incidence sur le nombre de pronoms personnels dans cette langue. En effet, le cùràrà est une langue à classe dont les affixes de classe sont utilisés pour exprimer le nombre mais surtout en guise d'anaphoriques. Cette situation nous amène donc à donner d'abord un aperçu sur ces classes nominales dans leur fonction d'anaphorique pour justifier le nombre élevé de pronoms personnels dans cette langue.

2.1. Préalables sur les anaphoriques

Comme nous l'avons déjà dit, le cùràrà est une langue à classification nominale. Selon J. Nicole (1999), une langue est dite à classification nominale lorsque celle-ci obéit aux trois principes suivants :

1. tout nom appartient à au moins une classe nominale, généralement à deux ou plus ;
2. il y a une marque formelle, dans les langues voltaïques, généralement un suffixe ;
3. il y a un mécanisme d'accord qui varie d'une langue à l'autre.

Nous n'allons pas revenir sur le fonctionnement de la classification nominale en cùràrà dans cette analyse car ce n'est pas l'objectif de l'article. Il s'agit simplement de montrer plutôt le comportement des suffixes de classe comme anaphoriques car c'est ce qui nous intéresse dans cet écrit. Par conséquent, seul le troisième principe trouve sa pertinence dans ce travail. En effet, pour certains noms (surtout les noms

communs) en cùràrà, les pronoms qui jouent le rôle de substituts ne sont autres que les suffixes de classe de ces noms. Ces suffixes de classe sont contenus dans le tableau ci-après. Nous donnons les formes attestées dans toutes les deux variantes du cùràrà, étant donné que cet article vise à décrire les pronoms personnels de la langue de façon générale.

Tableau I : les suffixes de classe en cùràrà

Suffixes de classe en cùràrà			
Singulier		Pluriel	Indénombrable
cùràrà occidental	cùràrà oriental	Les deux variantes	Les deux variantes
-kɔ	-gu	-nẽ - nã	-mã
-ɔ	-w	-ba	
-dɛ	-di	-a	

Source : nous-même

En guise de commentaire du tableau ci-dessus, nous constatons à partir de l’observation que la différenciation entre les deux dialectes du cùràrà au niveau des affixes de classe se manifeste au niveau des classes dites dénombrables, plus précisément le singulier. En effet, ce sont les classes du singulier qui se distinguent d’un dialecte à un autre. Les classes du pluriel ainsi que celle des indénombrables sont les mêmes dans les deux parlers. Le terme indénombrable renvoie ici aux noms de masse, les liquides ainsi que les notions abstraites. Ce sont des noms qui échappent à la logique du dénombrement.

Pour monter le fonctionnement de ces suffixes de classe en tant que pronoms anaphoriques, nous avons sélectionné quelques-uns parmi eux afin de ne pas charger cet article d’exemples. Pour ce faire, nous donnons pour chaque suffixe de classe deux phrases. La première phrase permet d’identifier le suffixe de classe dans sa fonction d’expression du nombre tandis que la seconde phrase illustre ce suffixe en tant que pronom personnel.

(1)

a) dâ-ɲě tẽ-ø-nǎ

//bois- MC/finir- MV-ACT//

« Les bois sont finis »

ɲě tẽ-ø-nǎ

//ils/finir- MV-ACT//

« Ils sont finis »

b) Kameja ɲǎ-ø-nǎ húm-mǎ

//Kameja/boire- MV-ACT/eau- MC//

« Kameja a bu de l'eau »

Kameja ɲǎ-ø-nǎ mǎ

//Kameja/boire- MV-ACT /la//

« Kameja l'a bue »

c) ʔí-à bú-ø-nǎ

//œil- MC/gros- MV-ACT //

« Les yeux sont gros »

à bú-ø-nǎ

//ils/gros- MV-ACT //

« Ils sont gros »

d) Cito ká-ø-lá dâ-kò

// Cito /cassé- MV-ACT/bois- MC//

« Cito a cassé le bois »

Cito ká-ø-lá gú

//Cito/tuer- MV-ACT/le//

« Cito l'a cassé »

Nous constatons à travers les exemples ci-dessus que les pronoms personnels qui substituent les noms en fonctions sujets ou objets sont représentés par les suffixes de classe de ces mêmes noms. Autrement dit, ce sont les suffixes de classe exprimant le nombre qui assument le rôle de pronoms personnels pour ces noms. Ils sont appelés pronoms personnels anaphoriques.

2.2. Description segmentale des pronoms personnels

La description segmentale vise à déterminer les structures syllabiques et les formes des pronoms personnels.

2.2.1. Structures syllabiques

Les pronoms personnels du cùràrà sont de deux types selon leurs structures syllabiques. Il s'agit des pronoms personnels monosyllabes et des pronoms personnels dissyllabes.

2.2.1.1. Pronoms personnels de structures monosyllabiques

Les pronoms personnels monosyllabiques sont les plus nombreux en cùràrà. Il y est attesté des pronoms de structure V, de structure C et des pronoms personnels de structures CV.

2.2.1.1.1. Pronoms personnels monosyllabiques de structure V

Les pronoms personnels de structure V sont au nombre de trois dans la langue. Les deux premiers sont des pronoms personnels au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'ils substituent effectivement des noms de personnes. Ils correspondent en français à la troisième personne du singulier et à la première personne du pluriel. Dans cette langue, le rôle

de sujet et d'objet direct sont assumés par un pronom de même structure ; mais la fonction d'objet indirect est rendue par un pronom de forme complexe que nous avons analysé dans la suite.

(2)

ù « il, elle »

ù jú-ø-lá dāmǎkò

//il/venir-MV-ACT/hier//

« Il est venu hier »

í « nous »

í jú-ø-lá dāmǎkò

//nous/venir-MV- ACT/hier//

« Nous sommes venus hier »

Cito mu-ø-lá í

//elle/frapper-MV- ACT/nous//

« Cito nous a frappé »

Le troisième pronom personnel de structure V est un anaphorique qui remplace tout nom dans lequel il apparaît comme suffixe de classe. Comme il a été précisé dans le tableau précédent, ce suffixe de classe renseigne sur le nombre pluriel et par conséquent, remplace un nom pluriel.

(3)

à « ils, elles, les »

ʔibí-à ká-ø-lá

//corde- MC/casser-MV-ACT//

« Les cordes sont cassées »

à ká-ø-lá

//elles/casser-MV-ACT//

« Elles sont cassées »

2.2.1.1.2. Pronoms personnels monosyllabiques de structure C

La structure C concerne un seul pronom en cùràrà. Il s'agit du pronom de la deuxième personne du singulier dans sa fonction de sujet. Ce pronom est représenté par la nasale syllabique /n/. La nasale syllabique est définie par D Creissels (2019, p. 19) comme « un son articulé exactement comme une consonne nasale, mais, qui, au lieu de se combiner avec une voyelle pour former une syllabe, est émis avec une durée suffisante pour être perçu par lui-même comme une syllabe [...] ». »

(4)

n « tu »

n úú-ø-lá báyà « tu as trop mangé »

//tu/manger-MV-ACT/trop//

2.2.1.1.3. Pronoms personnels monosyllabiques de structure CV

Les pronoms personnels de structure CV sont également de deux catégories comme ceux de structure V. Le premier groupe regroupe les pronoms qui constituent les véritables pronoms personnels. Ils sont au nombre de huit (08) et concernent toutes les trois personnes

précédemment évoquées. Ces pronoms existent aussi bien en tant que sujets qu'objets. Par ailleurs il faut relever qu'il est attesté deux pronoms de structure CV qui sont des variantes dialectales. Il s'agit des pronoms de la troisième personne du singulier et de la première personne du pluriel. En effet, ces pronoms se réalisent en une simple voyelle dans le parler occidental et en consonne plus voyelle dans le dialecte oriental. Ils ont été identifiés dans différents lieux étant donné leur différence morphologique.

(5)

a) mĩ~mǎ « je, me m' »

mĩ ɲǎ-ø-nǎ kwǎmǎ

//je/boire-MV-ACT/dolo//

« J'ai bu du dolo »

Orijǎ jì dǎl mǐ

//il/MV/voir /me//

« Orijǎ me verra »

b) wù « il, elle »

wù jú-ø-lá dǎmǎkò

//il/venir-MV-ACT/hier//

« Il est venu hier »

c) yí « nous »

yí jú-ø-lá dǎmǎkò

//nous/venir-MV- ACT/hier//

« Nous sommes venu hier »

d) nẽ~ nã « vous »

nẽ nĩ-ø-nã kwô mã

//vous/boire-MV-ACT/dolo//

« Vous avez bu du dolo »

e) bà « ils, elles, les »

bà tá-ø-lá

//ils/partir-MV-ACT//

« Ils sont partis »

mũ bá

//frapper/les//

« Frappe-les »

f) nĩ « te, t' »

ù dá-ø-lá nĩ

//il/voir-MV-ACT/te//

« Il t'a vu »

g) jé « toi »

ù wà-ø-lá nã jé

//elle/parler-MV-ACT/avec/ toi//

« Il a parlé avec toi »

h) jó « le, la, l' »

ká jó

//casser/les//

« Casse-les »

La deuxième catégorie des pronoms personnels de structure CV sont les anaphoriques dont nous avons parlé plus haut. Ces pronoms sont des suffixes de classe qui remplacent les noms qu'ils déterminent. Ils concernent donc les troisièmes personnes du singulier et du pluriel. Vu que certains de ces anaphoriques ont déjà été illustrés dans des énoncés en 2.1., nous nous sommes contenté de présenter ici tous les anaphoriques de structures CV puis d'illustrer uniquement ceux qui ne l'ont pas été auparavant.

ɲě, bà « Ils ou elles »

ɲě, bà « Les ou leur »

gù, dì « Il ou elle »

mă « le, la »

(6)

a) Tã̀kúráá-bà jú-ø-lá njětè

//enfant- MC/venir-MV-ACT/ici//

« Les enfants sont venus ici »

bà jú-ø-lá njětè

//ils/venir-MV-ACT/ici//

« Ils sont venus ici »

b) bà túú-ø-lá pǎn-dè jǔmǎkò

//ils/prendre-MV-ACT/cadavre-CL/aujourd'hui//

« Ils ont pris le cadavre aujourd'hui »

bà túú-ø-lá dí jǔmǎkò

//ils/prendre-MV-ACT/le/aujourd'hui//

« Ils l'ont pris aujourd'hui »

2.2.1.2. Pronoms personnels dissyllabiques

Les pronoms personnels dissyllabiques sont au nombre de quatre en cǔràmǎ. Ils sont respectivement de structure CV+V, V+CV, CV+CV et VC+CV. Ces pronoms sont de forme complexe et nous y reviendrons dans les lignes qui suivent. Ici, il s'agit uniquement de montrer leurs structures syllabiques.

mǎà « moi »

(07)

ù wàl nǎ mǎà

//il/parler /Prép/moi//

« Il me parle »

íjé « lui »

(08)

mǐ jùg-ø-lá íjé

//je/demande-MV-ACT/ lui//

« Je lui ai demandé »

bájé « eux »

(09)

mĩ dǒǒs-ø-ǎ nǎ báǵé

//je/dormir-MV-ACT / Prép/eux//

« J'ai dormi avec eux »

ǎmjě « nous »

(10)

Cĩmĩja wál nǎ ǎmjě

//Cĩmĩja/parle /Prép/nous//

« Cĩmĩja nous parle »

nĩmjě « vous »

(11)

Cito wál nĩmjě cǒmě

//Cito/parler /vous/affaire//

« Cito parle de vous »

2.2.2. Formes des pronoms personnels

Du point de vue de la forme, les pronoms personnels du cúràǎ sont également répartis en deux catégories que sont : les pronoms personnels de forme simple et les pronoms personnels de forme complexe.

2.2.2.1. Pronoms personnels de forme simple

Tous les pronoms de structure monosyllabique sont de forme simple en cúràǎ. Ils sont constitués soit de voyelle (V) soit de consonne (C) ou encore de consonne et de voyelle (CV). Etant donné que ces pronoms ont

été identifiés auparavant, nous allons nous contenter ici de les recenser dans un tableau pour illustrer leurs formes.

Tableau II : les pronoms personnels de forme simple

Formes Pronoms	V	C	CV
	ù « il, elle »	ñ « tu »	mĩ « je, me, m' »
	à « ils, elle, les »		jẽ « vous »
	í « nous »		bà « ils, elles, les »
			nĩ « te, t' »
			jé « toi »
			jó « le, la, l' »
			mã « le, la »
			gú « il, elle »
			dì « il, elle »

Source : nous-même

Nous remarquons à partir de ce tableau que les pronoms personnels de structures CV sont les plus nombreux dans ce groupe des pronoms de forme simple.

2.2.2.2. Pronoms personnels de forme complexe

La forme complexe concerne les pronoms dissyllabes de quelle que structure qu'ils soient. Ils sont formés du pronom de forme simple et du morphème « jé ». Ce morphème est un spécificatif qui véhicule le sens de « seulement ». Toutefois, nous remarquons que le pronom de la première personne de forme complexe a un comportement particulier. Sans pouvoir l'expliquer, nous avons constaté que ce pronom complexe est utilisé dans le cas de la spécification mais ne comporte pas de morphème spécificatif comme les autres. Ce pronom a donc été relevé mais nous ne pouvons pas à présent expliquer sa structure. Une étude ultérieure se penchera sur le comportement de ce pronom. Pour les autres pronoms, le morphème spécificatif subit des changements suite aux contraintes morphophonologiques.

Tableau III : les pronoms personnels de forme complexe

Forme → Pronoms ↓	Pronom de forme simple	Morphème de spécification	Forme complexe	Glose
1 ^{ère} pers. singulier	-	-	mǎà	Moi
3 ^{ème} pers. pluriel	bà	jé	bájé	Eux
3 ^{ème} pers. singulier	í	jé	íjé	Lui
1 ^{ère} pers. pluriel	ám	jè	ámjè	Nous
2 ^{ème} pers. pluriel	jím	jè	jímjè	Vous

Source : nous-même

Une observation de ce tableau laisse voir que le ton du pronom de forme simple et celui du morphème de spécification s'influencent mutuellement. En effet, dans la combinaison de ces derniers pour former le pronom de forme complexe, il se produit dans certains cas, une modification des tons, donnant lieu à un schème tonal différent de celui de la base.

2.3. Description suprasegmentale des pronoms personnels

L'objectif visé dans cette partie est d'analyser le fonctionnement des suprasegments des pronoms personnels. Comme il a été déjà dit plus haut, les sursegments en cùràǎ sont essentiellement des tons. Étant donné que le cùràǎ est une langue à ton, il serait donc inexact de parler de la morphologie des pronoms sans évoquer leurs schèmes tonals. Les tons sont forcément impliqués dans la définition de la nature formelle des unités comme les pronoms. Il s'agit donc de décrire les différents schèmes tonals de ces pronoms. En cùràǎ, les pronoms personnels sont revêtus de deux types de tons. Il y a des pronoms personnels à tons simples et des pronoms personnels à tons complexes. Les pronoms personnels de forme simple sont essentiellement à tons simples tandis que les pronoms de forme complexe portent des tons complexes. Les tons simples sont soit haut (H) soit bas (B). Les tons complexes sont la combinaison des tons simples.

2.3.1. Pronoms personnels à tons simples

Il y a des pronoms à ton haut et des pronoms à ton bas.

2.3.1.1. Pronoms personnels à schème tonal haut (H)

Les pronoms personnels à schème tonal haut sont au nombre de trois. Ce sont respectivement, les pronoms de la première personne du pluriel et ceux de la deuxième et de la troisième personne du singulier, assumant la fonction d'objet.

(12)

í « nous »

jé « toi »

jó « le, la, l' »

2.3.1.2. Pronoms personnels à schème tonal bas (B)

Ils sont les plus nombreux dans la langue. Toutes les trois personnes, c'est-à-dire la première, la deuxième et la troisième personne sont attestées dans ce schème tonal.

(13)

mĩ « je »

ñ « tu »

ù « il, elle »

ɲě « vous » ou « ils, elles »

bà « ils, elles, les »

nì « te, toi, t' »

mǎ « le, la, l' »

gù « le ; la »

dì « le, la »

2.3.2. Pronoms personnels à tons complexes

Les pronoms personnels à tons complexes sont uniquement les pronoms dissyllabes. Ils sont de deux types. Les pronoms à schèmes tonal haut-haut et ceux à schèmes tonals bas-haut.

2.3.2.1. Pronom personnel à schème tonal haut-haut (HH)

Les pronoms personnels à schème tonal haut-haut (HH) sont au nombre de deux *cùràṁǎ̃*. Ce sont essentiellement les pronoms de troisième personne du singulier et du pluriel en forme objet indirect. Pour le cas de la troisième personne du pluriel, il y a eu un phénomène de rehaussement tonal. En effet, le ton de la forme simple du pronom est bas « *bà* ». Il devient haut lors de sa combinaison avec le morphème de spécification « *jé* ».

(14)

ijé « lui »

bájé « eux »

2.3.2.2. Pronom personnel à schème tonal haut-bas (HB)

Les pronoms à ton haut-bas (HB) sont au nombre de trois en *cùràṁǎ̃*. Il s'agit des pronoms complexes comme les deux précédents dont nous avons identifié les tons.

(15)

mǎà « moi »

ámjě « nous »

nǐmjě « vous »

2.4. Variantes des pronoms personnels

Les variantes sont les différentes formes sous lesquelles se présente une unité. Ces variantes peuvent être phonologiques, morphologiques, dialectales, etc. Des variantes sont dites phonologiques lorsque nous sommes en face d'un phonème dont la réalisation concrète donne plusieurs formes. Au cas où les formes

se réfèrent à un morphème, on parle de variantes morphologiques. Aussi, faut-il ajouter que les variantes sont combinatoires si ces derniers s'excluent mutuellement. Dans le cas contraire, c'est-à-dire que si elles peuvent se substituer sans changement de sens, elles sont dites variantes libres ou stylistiques.

En cùràṁṁ et pour le cas des pronoms personnels, nous avons des variantes dialectales. En clair, les différentes formes sous lesquelles se présente un pronom personnel sont justifiées par la variation dialectale. En rappel, la langue connaît deux variantes dialectales qui sont le parler oriental et celui occidental. Par conséquent, trois parmi les pronoms de cette langue connaissent au moins deux formes qui sont employées différemment selon le parler. Ces pronoms qui connaissent des variantes sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau IV : variantes dialectales des pronoms personnels du cùràṁṁ

Pronoms	Dialecte occidental	Dialecte oriental
Je	mĩ	mṁ
Il, elle	ṽ	wù
Nous	í	yí

2.5. Description syntaxique des pronoms personnels

La description syntaxique vise d'une part, à déterminer l'autonomie syntaxique des pronoms personnels ; d'autre part, elle cherche à analyser la distribution et les fonctions syntaxiques de ces pronoms.

Tous les pronoms personnels du cùràṁṁ sont autonomes du point de vue syntaxique. Autrement dit, ils sont susceptibles d'apparaître seuls dans les énoncés tout comme les noms et les adjectifs.

La distribution ainsi que les fonctions des pronoms personnels sont analysées sur la base de leur emploi dans la phrase. La distribution

renvoie aux différents contextes d'apparition ou aux positions occupées par les pronoms personnels dans la phrase. À cet effet, il faut retenir que les pronoms personnels du cùràrà apparaissent dans toutes les positions (initiale, médiane et finale) en fonction du rôle qu'ils jouent au sein de la phrase. Les fonctions assumées par les pronoms dans la phrase sont celle de sujet, d'objet et de circonstant. Comme le relève J. Dubois (2002, p. 204), « on appelle fonction, le rôle joué par un élément linguistique (phonème, morphème, mot, syntagme) dans la structure grammaticale de l'énoncé. ».

2.5.1. Distribution des pronoms personnels dans la fonction de sujet

Dans sa fonction de sujet, le pronom personnel connaît deux distributions sur la base de l'aspect du verbe. En fait, la position du pronom dans la phrase dépend de l'aspect du verbe. En effet, le système de conjugaison en cùràrà est de type aspectuel. Par conséquent, le pronom occupe une place ou une autre selon le type de l'aspect véhiculé par le verbe dans la phrase. En rappel, les pronoms sont repartis en pronoms sujets singuliers et en pronoms sujets pluriels.

Premièrement, le pronom personnel apparaît à l'initial lorsque le verbe est à l'aspect accompli parfait et à l'inaccompli habituel. L'aspect est dit accompli parfait lorsque le procès véhiculé par le verbe est présenté comme accompli sans que le locuteur ne se prononce sur son terme. Quant à l'inaccompli habituel, il est défini par J. Dubois et al. (Op.cit. : 230) comme « l'aspect du verbe exprimant une action qui se produit habituellement, qui dure et se répète habituellement. »

(16)

a) mĩ úú-ø-lá màhĩjĩn-dè

//je/manger-MV-ACT/ riz/MC//

« J'ai mangé du riz »

b) ñ váál-ø-á

//tu/disparaître- MV-ACT//

« Tu as disparu »

c) ò jě̀n dóó-kũ̀n

//il/rentrer/ case/LOC//

« Il rentre dans la case »

d) jě̀ bòrè dâ-jě̀

//vous/couper/bois-MC//

« Vous coupez du bois »

Le deuxième contexte d'apparition se fait à l'inaccompli progressif et à l'accompli terminatif. L'aspect terminatif présente le procès comme parvenu à son terme. Le progressif est selon M. Houis (1977, p. 47) « un procès en cours de réalisation au moment de l'énonciation. ». Dans ces cas précis, le pronom personnel apparaît à l'initiale et aussi après la modalité verbale. Autrement dit, le pronom apparaît deux fois dans la phrase.

(17)

a) mĩ njé mĩ jĩ́ húm-mã

//je/MV/je/boire/ eau-MC//

« Je suis en train de boire l'eau »

b) ú njè ú vá vá-ò

//il/MV/il/attacher/chien-MC//

« Il est en train d'attacher le chien »

c) bà wál bà nǎ-nǎ hǔm-mǎ

//ils/MV/ils/boire-ACT/ eau-MC//

« Ils avaient bu de l'eau »

d) nǎ wál nǎ jú-lá njétè

//vous/MV/vous/venir-ACT/ici//

« Vous étiez venus ici »

2.5.2. Distribution des pronoms personnels dans la fonction d'objet

En tant qu'objet, le pronom personnel apparaît postposé au verbe dans la phrase. Tous les pronoms personnels peuvent assumer le rôle d'objet en cùrànmǎ.

(18)

a) Kamele hǎ-ø-nǎ mǐ póró-kò

//Kamele/donner- MV-ACT/me/ couteau-MC//

« Kamele m'a donné un couteau »

b) Cito múú-ø-lá í júmǎkò

//Cito/frapper- MV-ACT/nous/ aujourd'hui//

« Cito nous a frappé aujourd'hui »

2.5.3. Distribution des pronoms personnels dans la fonction de circonstant

Pour J. Dubois et al. (Op.cit. p. 85), « on donne d'une manière générale le nom de circonstant aux syntagmes prépositionnels compléments de groupe verbal ou de la phrase. ». Dans sa fonction de circonstant, le pronom personnel se positionne généralement à la fin de la phrase.

(19)

a) Kameja wá-ø-lá nǎ íjé

//Cito/parler- MV-ACT/Prép/ lui//

« Kameja a parlé avec lui »

b) Cĩmĩja wál nǎ ámjé

//Cĩmĩja/parle /Prép/nous//

« Cĩmĩja nous parle »

3. Discussion

Les résultats de l'analyse ont pu montrer la structure interne ainsi que le fonctionnement syntaxique des pronoms personnels du cǎrǎmǎ. Contrairement à la SIL (2003), le présent travail a dépassé la simple taxinomie pour analyser toutes les formes morphologiques (V, C, CV, CV+V, V+CV, etc.) des différents pronoms de cette langue. De toutes ces formes, il ressort que la structure CV occupe la première place en termes de nombre. En clair, les pronoms personnels de structure CV sont plus nombreux. La découverte à travers l'analyse de ces différentes formes ouvre la voie à une quelconque conception de manuels sur l'enseignement des pronoms et même en partie de la conjugaison de cette langue. Concrètement, cette étude a permis d'une part, de connaître la structure morphologique des pronoms et d'autre part, leur fonctionnement sur le plan syntaxique. Ce qui facilite sans doute tout projet de conception d'ouvrages dans ce domaine de langue. Nous remarquons aussi qu'il est attesté en cǎrǎmǎ un pronom qui se résume à la seule consonne, notamment la nasale syllabique. Ce qui permet d'établir une relation de ressemblance du système des pronoms de cette langue avec les systèmes d'autres langues gur telles que le mooré et le kusaal selon les travaux respectivement de (D. Zagré, 2018) et (A. Bambara (2022). Ces auteurs ont montré l'existence dans ces deux langues, des pronoms de structure V, CV mais surtout de la nasale syllabique. En guise d'exemple, nous retenons selon les travaux de ces

auteurs que le mooré et le kusaal désignent le pronom de la première personne du singulier par la nasale bilabiale « m ». Ces résultats sur le mooré et le kusaal ainsi que ceux que nous venons d'obtenir sur le cùràrà sont un moyen à une typologisation de ces langues dans le domaine des pronoms. Dans la même logique de mise en relation du système des pronoms du cùràrà avec ceux des autres langues gur parlées au Burkina, les analyses de (D. Traoré, 2015) et de (Y. Kouraogo, 2018) sur le Senar et le wuĩĩ offrent des perspectives en matière de typologie. En effet, tout comme le cùràrà, le senar, et le wuĩĩ désignent le pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier par une voyelle selon les résultats de leurs analyses. Concrètement, ce pronom est représenté en senar par « ú » et en wuĩĩ par « ú ». De tout ce qui précède, nous retenons que le cùràrà n'est pas isolé de par son système pronominal. Ce système ressemble plus ou moins à ceux d'autres langues gur.

Par ailleurs, l'analyse a permis de découvrir qu'au niveau syntaxique, l'aspect est déterminant dans le positionnement syntaxique des différents pronoms. Cela donne une explication sur les différentes positions qu'occupe le pronom dans la phrase en cùràrà.

Conclusion

En conclusion, nous rappelons que l'objet de l'article était d'analyser les pronoms personnels du cùràrà du point de vue morphologique et syntaxique. Spécifiquement, il s'agissait de : déterminer les structures syllabiques et les formes des pronoms personnels du cùràrà, décrire le comportement tonal de ces pronoms, déterminer les fonctions syntaxiques et les différentes positions qu'ils occupent dans la phrase. À l'issue de l'analyse, nous retenons dans un premier temps que les pronoms personnels de cette langue sont de structures variées. Ils sont répartis en pronoms monosyllabiques ou de forme simple et en pronoms dissyllabiques ou de forme complexe. Les pronoms monosyllabiques sont soit V, C ou CV. Les pronoms dissyllabiques sont de structure CV+V, V+CV, CV+CV et VC+CV. Au niveau tonal, les pronoms de forme simple sont à tons simples tandis que les pronoms à forme complexe sont à tons complexes.

Dans un deuxième temps, nous constatons qu'au niveau syntaxique, les pronoms personnels du *cɔ̀ràmà* peuvent assumer le rôle de sujet, d'objet et de circonstant. En tant que sujet, ils apparaissent à l'initiale de la phrase. Ces pronoms sont postposés au verbe ou positionnés à la fin de la phrase quand ils assument la fonction d'objet et de circonstant.

Références bibliographiques

- BAMBARA Houssouyama Apolline, 2022, *Morphologie du nominal et du verbal du kusaal*, Thèse de doctorat unique, Ecole doctorale Sciences du Langage, Université Pr Joseph KI-ZERBO.
- BEOGO Madou, 2021, *Esquisse de phonologie du Cɔ̀ràmà (parler de Douna)*, Mémoire de master, Département de linguistique, UFR/LAC. Ouagadougou, Université de Ouagadougou,
- BOUQUIAUX Luc, M.C THOMAS Jacqueline, 1987b, *Enquête de description des langues à tradition orale : Tome II approche linguistique (questionnaire grammaticale et phrases)*, 2^{ème} édition, Paris, S.E.L.A.F.
- COHI-JONIN Injoo, DELHAY Corrine, 1998, *Introduction à la méthodologie en Linguistique : Application au français contemporain*, Strasbourg : P.U.S.
- CREISSELS Denis, 2006a, *Syntaxe générale, une introduction typologique, volume 1, catégories et constructions*, Paris Lavoisier.
- CREISSELS, Denis, 2016, « Phonologie segmentale ». In *Mandenkan*.
- DUBOIS Jean, et al., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- HEINE Bernd et NURSE Derek, (Dir.), 2004, *Les langues africaines*, traduction Française sous la direction d'Henry Tourneux et Jeanne Zerner, Paris, Karthala.
- HOOK Ann, VALLETTE Phyllis, VALLETTE René, 1977, *Enquête dialectale Gouin- Turka*. Ouagadougou, SIL.
- HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », dans *Afrique et Langage*, no7, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, pp. 5-65.

- KEITA Alou, 2012, « Esquisse d'un plan de description
sémantico-référentielle des pronoms personnels des
langues nationales », dans *National Development
Through Language Education*, Kuupole (D. Domwin) et
Kambou (K. Moses), (dir.), Ghana, Presses universitaires du Ghana,
pp. 186-199.
- KOURAOGO Yacouba, 2018, *Analyse lexicologique de la langue winĩĩ*,
Thèse de doctorat unique, Ecole doctorale Sciences du
Langage, Université Pr Joseph KI-ZERBO.
- LEVAUD Jean Claude, 1991, *Noms personnels et conflits dans une
société segmentaire : les Turka du Burkina Faso*, Paris,
Ecoles des Hautes études en Sciences sociales.
- SAVADOGO Lassané, 2009, *La dynamique des langues en pays turka :
le cas de la ville de Douna*, Mémoire de maîtrise,
Département de Linguistique. UFR/LAC, Ouagadougou,
Université de Ouagadougou.
- SUGGET Colin, 2005, *A phonology sketch of tchourama (turka)*,
Ouagadougou, SIL.
- TRAORÉ Daouda, 2015, *Le senar (langue senufo du Burkina Faso) :
éléments de description et d'influence du jula véhiculaire
dans un contexte de contact de langues*, göttingen :
Cuvillier.
- ZAGRE Dieu-Donné, 2017, *Description morphosyntaxique et sémantico-
référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale
et temporelle du moore*, Thèse de doctorat unique, École
doctorale des lettres, sciences humaines et communication,
laboratoire de recherche et de la formation en sciences du
langage, Ouagadougou, Université de Ouagadougou.